

Reflèts

Le magazine de la Ville de Saint Bonnet de Mure • avril 2005 • N°15

Le budget 2005

2

La mairie
à la une

*Don pour l'Asie
École Chat Perché*

4

La vie de
la commune

La Foulée Muroise

10

Les uns
les autres

Carnavalissimo

11

Dossier
Info express

*Contournement
fret*

12

Saint Bonnet
commerçants

*Bouchers, charcu-
tiers, traiteurs*

14

Saint Bonnet
pratique

*Les conseils
de Vincent*

16

Saint Bonnet
en image

L'Accueil

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

● COMMISSION ENVIRONNEMENT

La commission "Environnement" réunie **les 15, 29 novembre et le 13 décembre** a travaillé sur le fleurissement du rond-point à l'entrée de la commune. Lors de la réalisation de l'aménagement, les agents des espaces verts tiendront compte des différentes propositions des enfants mais aussi des règles imposées par la DDE. **Les 7, 21 mars et 4 avril**, elle a réfléchi sur le fleurissement de leur groupe scolaire respectif, toujours en collaboration avec l'équipe des espaces verts.



● COMMISSION FÊTES

La commission "Fêtes" s'est réunie **les 10, 24 janvier et le 7 février**. Elle s'est penchée sur l'organisation de la course cycliste prévue **le 28 mai**. Aidée de l'Etoile Cycliste Muroise, elle a déterminé les règles de cette course destinée aux enfants de l'école élémentaire.

DON POUR L'ASIE école Chat perché

Texte réalisé par les enfants du Chat Perché.



Nous avons fait une collecte d'argent pour l'Asie du Sud. Beaucoup de familles y ont participé. Pour convaincre les gens de faire un don, la classe a fait des affiches

sur le Tsunami du 26 décembre qui a tué beaucoup de personnes. Pour apporter des informations sur cette terrible catastrophe naturelle, des panneaux étaient placés vers la bibliothèque de l'école. Ils parlaient de la vague "terrifiante", "les aides", "les dégâts". Des photos étaient collées, représentant ces pauvres gens sans abris, sans nourriture, sans eau et la plupart sans famille [beaucoup d'orphelins].

Une tirelire était placée à la disposition dans le bureau du directeur du Chat perché (M. Fulop). Le montant de l'argent récolté est de 349,17 € qui a été envoyé à la Croix Rouge. Ensuite, nous avons réalisé une deuxième affiche indiquant le montant récolté en une semaine et l'avon placé au portail de l'école.

Nous espérons que cet argent sera maintenant très utile.

école Vercors

Particulièrement ému par la catastrophe humanitaire et écologique qu'a connue l'Asie en fin d'année 2004, un groupe d'élèves de la classe de M. Daguin, Directeur du groupe scolaire Vercors, a manifesté la volonté de venir en aide financièrement à ces populations éprouvées.

Ainsi, après avoir obtenu l'accord des parents concernés, de Monsieur le Directeur et de l'Académie, l'opération "solidarité" a été lancée. Des affiches ont été réalisées et placées sur le panneau de l'école pour sensibiliser les parents. Ensuite, les élèves ont fait le tour des classes primaires et maternelles : enseignants, ATSEM, et employées de cantine ont tous répondu à l'appel. Lorsque sonna l'heure des comptes, la satisfaction se lisait sur tous les visages : 1147,95 € ont été récoltés et offerts à la "Croix Rouge Française Solidarité Asie" ! Cette projet fut également pour le corps enseignant, l'occasion d'aborder en classe certains thèmes : la géographie (savoir situer sur une carte la Thaïlande ou le Sri Lanka) ou encore l'économie des pays désastres.

Nous saluons l'initiative de ces jeunes écoliers, soutenus par M. Daguin, qui ont fait preuve d'une très grande générosité.



Conseils municipaux en bref

SÉANCE DU 27 JANVIER 2005

• **Le conseil municipal**, après en avoir délibéré à la majorité (2 contre, 3 abstentions) émet un avis favorable à la demande d'autorisation de la société ABDS, en vue d'exploiter un centre de transit et tri de déchets de chantiers et de déchets industriels banals au lieu-dit "les Brosses" à Saint Pierre de Chandieu.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2005

• **Le conseil municipal**, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le déclassement de la partie sud du chemin rural n°14 afin de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

• **Le conseil municipal**, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le classement des voies et espaces publics du "parc du Vercors" et de "la Zac des Bois de Mure" dans la voirie communale.

• **Le conseil municipal**, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les modalités d'acquisition de la parcelle AT 379 dans le cadre de l'alignement de la rue Neuve pour une surface de 27 m² et 1755 euros et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié.

• **Le conseil municipal**, après en avoir délibéré à la majorité (5 abstentions), accepte de prolonger jusqu'au 31 décembre 2005 par avenant le contrat Temps Libres.

• **Le conseil municipal**, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte l'inscription de la participation de la commune aux charges du Syndicat Intercommunal du domaine de Rajat au budget primitif 2005 à hauteur de 18 834 euros.

À VOTRE ÉCOUTE

• Par courrier : déposez votre enveloppe à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie à l'adresse suivante :

"à votre écoute" Hôtel de ville,
69720 Saint Bonnet de Mure

• Par email : contact@saintbonnetdemure.com



Ville de Saint Bonnet de Mure

Tél. 04 78 40 95 55

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Jourdain

Responsable de la publication :

Sandrine Jourdain

Photographies : François Boisjoly,

Ville de Saint Bonnet de Mure

Conception et impression :

Sitbon & Associés 04 37 85 11 11 (Julie Vinot).

DIMANCHE 20 MARS 2005, Saint Bonnet de Mure fêtait le printemps... et la country music



Cet évènement organisé par la commune en partenariat avec Genas, commença dès le matin par un défilé de voitures américaines, de Harley Davidson et une prestation des danseuses avec pompons de l'association "Fever Dance".

L'après-midi a laissé place à la musique. Tout d'abord, avec le groupe local "Omega", qui pour l'occasion nous avait concocté un répertoire typiquement country. Cette première partie brillante chauffa la salle comme il se doit. Vicky Layne, une des plus belles voix country du moment, et ses musiciens, pouvaient arriver. L'artiste a interprété avec talent, des morceaux choisis de ses albums "be true" ou encore "no pain, no gain", devant un public conquis. La musique country réunit toutes les générations, nous en avons eu la démonstration ce dimanche, où les rythmes appuyés alternaient avec de belles ballades mélodieuses. Nous remercions vivement l'association "Eagles from St Bonnet" dont les membres bénévoles ont fortement contribué au succès de cette journée.

COURSE CYCLISTE POUR LES enfants des écoles élémentaires

Samedi 28 mai, la commission "Fêtes" du Conseil Municipal Enfants organise une "journée des jeunes cyclos" réservée aux élèves des écoles élémentaires. Elle est aidée par "l'Étoile Cycliste Muroise".

Cette association de la commune apporte son savoir-faire à nos jeunes élus qui voulaient offrir une animation à leurs camarades.

Trois courses se dérouleront pour tenir compte de l'âge des enfants :

● course 7-8 ans ● course 9-10 ans ● course 11-12 ans

Une pré-inscription se fera auprès des conseillers enfants dans les écoles.

Rendez-vous le 28 mai à partir de 13h30 dans la cour de la ferme.

Repas des anciens

Le dimanche 6 mars, nos anciens accompagnés de leurs conjointes sont venus au repas offert par la municipalité.

Les conseillers municipaux enfants ont offert de jolis bouquets de jonquilles à nos mamies et un bouquet bulle à notre doyenne Madame Raymonde Gillet ainsi qu'un coffret à Monsieur Jean Reynaud notre doyen.

Tout le monde s'est séparé à 18h en promettant de se retrouver l'année prochaine ; certainement dans un autre lieu vu le nombre croissant de participants.



LE MOT DU MAIRE

Enfin ! l'hiver s'en est allé et avec lui la neige, le froid et les désagréments que cette saison nous a imposés en ce début d'année. Gageons que le printemps sera lui aussi bien présent dans les mois à venir !

Tout d'abord, je tiens à remercier la population pour l'accueil que vous avez réservé aux agents recenseurs qui ont parcouru notre commune ces derniers mois.



Félicitations également à tous les enfants des écoles, adultes et associations, qui sous la houlette de la commission environnement, ont participé activement le 19 mars dernier à l'opération "Nettoyage de printemps": un beau geste de citoyenneté!

Ce même week-end a été également marqué par l'évènement mené en partenariat avec la commune de Genas : la journée Country.

Le dossier central de ce mois-ci a pour thème le budget 2005.

Le maintien des taux d'imposition est assuré par la maîtrise des dépenses de gestion. Le budget est réalisé sans recours à l'emprunt pour la deuxième année consécutive.

Les beaux jours reviennent et les activités associatives, à caractère sportif et culturel, reprennent de plus belle, pour le grand plaisir de tous. C'est ainsi, comme chaque année, que les mois d'avril, mai et juin seront encore riches d'évènements, de spectacles et de manifestations en tout genre. Dès le 24 avril, la 8^e journée des champions, organisée par l'Étoile Cycliste Muroise, attirera les fans et les adeptes de la petite reine.

Nul doute que cette manifestation sportive suscitera l'enthousiasme du public, comme tous les ans. D'autres évènements cyclistes dont la 13^e randonnée des muriers et la course cycliste de jeunes suivront au cours du mois de mai. C'est également le 22 mai que la Foulée Muroise organisera avec Autisme-Rhône, la 3^e édition des 6 heures de mure. De toute évidence, cette manifestation sera empreinte du souvenir de son président Joël Détruit et l'émotion sera présente dans le cœur de tous tout au long de cette journée. La municipalité de Saint Bonnet de Mure, tient à honorer l'engagement et la ténacité du sportif, le caractère, l'esprit d'équipe et le charisme de l'homme et l'ami que Joël était devenu pour beaucoup.

En Juin, suivront d'autres manifestations dont la kermesse du Sou des écoles et la traditionnelle fête de la musique, qui réunira le 21 juin nos musiciens locaux, qui vous feront danser le temps d'une soirée pour le passage à l'été.

Bravo à tous les acteurs du monde associatif, communal et inter-communal, pour vos actions, animations, manifestations, spectacles et pour la vie que vous donnez à notre commune.

Jean-Pierre JOURDAIN

Le Maire de Saint Bonnet de Mure

LES 6H DE MURE... qu'est-ce ?

- Un circuit d'environ 2 km.
- En équipe de 4 ou en individuel.
- Le dimanche 22 mai 2005 de 9h à 16h.
- Challenge par entreprise et association.
- Cross pour les jeunes par équipe de 2 (collège) sur le parcours des adultes.
- Courses pour les enfants par équipe de 2 (maternelle, primaire) dans le Parc du Château.
- Course parrainée : enfants autistes + équipe de 2 (tout âge).



SPECTACLE-CONTE "le pays d'Igor"

En préambule des 6 heures de Mure, course au profit de l'autisme, un spectacle-conte "le pays d'Igor" a eu lieu le 1^{er} avril à la salle Charpenterie. Grave et poétique, cette pièce vérité toute en douceur nous a parlé tout simplement de la différence. C'est Marie et Michel Vienot, eux-mêmes parents d'un enfant autiste, qui ont tenté de nous dire les difficultés et les espoirs qu'apporte la rencontre avec celui qui est différent.

BALCONS fleuris

Mercredi 26 janvier, Salle de la Cheminée, une sympathique cérémonie s'est déroulée. En effet, les participants au concours 2004 des Jardins et Balcons Fleuris étaient conviés par la Commission Environnement Qualité de Vie à la remise des prix. Nous remercions vivement "Christine Ray - Finances" qui a offert aux vainqueurs un week-end à Yvoire (74), à la jardinerie Côté Nature qui a remis des bons d'achat du 2nd au 4^e et à "Charm Fleurs" qui a remis à tous les participants une superbe orchidée.



LA FOULÉE Muroise

1995-2005 : La Foulée Muroise, association intercommunale de course à pied, a 10 ans d'âge.

Une belle décennie, pour notre association. Des adhérents donc des coureurs, des familles



donc pas forcément des coureurs et puis des idées, des projets menés sur nos communes pendant des années. Beaucoup d'amitié et de convivialité au sein de notre groupe...

Joël Detruit, Président de La Foulée depuis le début, Joël encore et toujours.

Joël nous a quittés le dimanche 23 janvier. La Foulée est en deuil, comme orpheline et la tristesse est profonde.

La 3^e édition des 6 heures de Mure qui se déroulera le dimanche 22 mai 2005 était déjà lancée depuis l'automne dernier. Il faut plus que jamais avec passion et énergie poursuivre notre route, nos projets, ceux de La Foulée, ceux de Joël. La Foulée Muroise s'est réunie dernièrement pour que cette 3^e édition des 6 heures de Mure, organisée conjointement avec Autisme-Rhône dans les idées fortes de sport et de partage, soit une grande réussite.

Au programme, toujours notre course de 6 heures ininterrompues tout autour du site intercommunal, en individuel ou en équipe de 4, mais aussi des courses pour les jeunes et les enfants, une course parrainée également. Un Kid Stadium, stade ludique d'athlétisme, sera proposé aux enfants ainsi que des animations musicales où nos groupes locaux pourront se produire.

Une journée festive où la population de nos deux villages est largement conviée dans un bel esprit de solidarité, avec une pensée particulière pour notre ami Joël.

La Foulée Muroise.

CONCOURS DES MAISONS et des balcons fleuris 2005

A vos graines, prêts ? Semez !

Vous aimez fleurir votre balcon, votre jardin.

Vous êtes débutants ou confirmés.

Vous souhaitez participer à l'embellissement de votre commune.

La commission Environnement organise un concours des maisons et balcons fleuris.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

- *1 - Les jardins, terrasses et balcons doivent être visibles de la rue.
- *2 - Le concours se déroule de juin à septembre. Durant cette période, le jury effectuera une ou plusieurs visites.
- *3 - Le jury appréciera :
L'aspect d'ordre général : l'harmonie, les couleurs, l'agencement des plantations.
La permanence du fleurissement pendant toute la saison.
La recherche de variétés.
Le choix des supports.

Le Jury sera composé d'élus de la commission, de commerçants professionnels de la commune, d'employés du service espaces verts et de Murois. Les visites des foyers participants auront lieu début juillet et début septembre.

* Pour une ville en fleurs, inscrivez-vous à la troisième édition du concours avant **le 21 mai 2005** en mairie...



LE JUMELAGE avec le collègue

Du 14 mars au 24 mars, notre collège intercommunal a reçu nos jeunes amis de Hungen.



C'est ainsi que 31 collégiens et 8 lycéens ont été hébergés par leurs correspondants murois et laurentinois. Monsieur le Maire a reçu les jeunes et leurs professeurs en mairie, le mercredi 16 mars pour leur souhaiter au nom de notre commune la bienvenue et un agréable séjour. Cet accueil s'est terminé autour du verre de l'amitié. Au programme des collégiens allemands, découverte de notre commune avec un "jeu de piste" mais aussi des excursions pour apprécier notre région lyonnaise. Le sport n'était pas de reste puisque les professeurs responsables de l'échange, leur avaient concocté une journée "rafting" à St Pierre de Bœuf, de quoi avoir quelques émotions et plein de souvenirs ! Notre comité de jumelage leur a offert une soirée toujours très appréciée aussi bien par les jeunes Allemands que les jeunes Français : la boum, salle de la Charpenterie le vendredi 18 mars au soir. Quant aux lycéens, c'est dans le cadre de leur stage professionnel, qu'ils ont séjourné sur notre commune et qu'ils ont été accueillis dans

diverses entreprises et administrations, notamment dans nos groupes scolaires "Vercors" et "Chat Perché". Merci au personnel enseignant qui a intégré dans leurs équipes ces jeunes stagiaires. Tout a une fin, et le jeudi 24 mars sur le parvis du collège, il était difficile de cacher les yeux un peu rouges et quelques larmes qui coulaient... Mais, cela n'est qu'un au revoir : nos collégiens sont attendus à la Gesamtschule de Hungen en septembre 2005 ! Par ailleurs, nous vous rappelons que nos comités de jumelage organisent des séjours "ados franco-Allemands". Pour l'été 2004, le séjour s'étant déroulé en Ardèche, c'est donc en Allemagne qu'aura lieu le séjour d'été 2005. Si d'ores et déjà, il n'y a plus une place de disponible (ce projet a un très vif succès auprès de nos jeunes !), n'hésitez pas à prendre contact avec notre comité de jumelage pour être informé des prochaines rencontres !

☎ **Présidente Héliène Branche 04 78 40 86 85**
 ☎ **Vice-président Aimé Roché 04 78 40 48 37**

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE AVRIL À JUIN 2005

AVRIL

- ☎ **VENDREDI 1^{ER}**
AUTISME RHÔNE
Représentation théâtrale.
Charpenterie à 20h.
- ☎ **SAMEDI 2**
GROUPE OMEGA
Soirée dansante.
Charpenterie à 20h.
- ☎ **VENDREDI 8**
BIBLIOTHÈQUE ABC
Soirée contes. Charpenterie.
- ☎ **SAMEDI 9**
ASSOCIATION MUSICALE MUROISE
Concert de l'école musique V. d'Indy. Charpenterie.
- ☎ **DIMANCHE 10**
VOLLEY BALL MUROIS
Tournoi. HDS n°1 et 2. Dès 9h.
- ☎ **DIMANCHE 24**
ETOILE CYCLISTE MUROISE
Course cycliste championnat du Rhône. Départ route de Toussieu.

MAI

- ☎ **SAMEDI 14**
VOLLEY BALL MUROIS
Tournoi. HDS n°1 et 2. Dès 9h.
- ☎ **ETOILE CYCLISTE MUROISE**
Randonnée cyclos des Mûriers.
Départ Espace rencontre, 6h30.
- ☎ **SAMEDI 21**
LES ENFANTS DE MBASSILA
Soirée dansante. Charpenterie.
- ☎ **DIMANCHE 22**
HAND BALL CLUB MUROIS
Journée portes ouvertes. HDS n°1.
- ☎ **SAMEDI 28**
ETOILE CYCLISTE MUROISE
Courses cyclistes des écoles de Saint Bonnet de Mure. (Lieu de départ non fixé).

JUIN

- ☎ **DIMANCHE 5**
BATTERIE FANFARE
Concert festival. Charpenterie.

- ☎ **SAMEDI 11**
ASSOCIATION MUSICALE MUROISE
Gala chanson française.
Charpenterie.
- ☎ **SAMEDI 11**
HAND BALL CLUB MUROIS
Tournoi FSGT. HDS n°1.
- ☎ **SAMEDI 18**
D.C.M.J.
Gala. Charpenterie.
- ☎ **JUDO CLUB MUROIS**
Gala. HDS n°1.
- ☎ **MARDI 21**
MAIRIE
Fête de la musique.
Place de l'ancienne mairie.
- ☎ **SAMEDI 25**
NOZ'ART PRODUCTIONS
Gala. Charpenterie.
- ☎ **SOU DES ÉCOLES**
Fête d'été. Cour de la ferme.
- ☎ **HAND BALL CLUB MUROIS**
Match des parents. HDS n°1.
- ☎ **FEVER DANCE**
Gala HDS n°2.

SAINT BONNET DE MURE fête la musique mardi 21 juin

A 19h45, place J.M. Ferlet et place des Acacias : "Faites de la musique". Très chères musiciennes, très chers musiciens, chaque année, le 21 juin est le rendez-vous de la fête de la musique. Inscrite dans le calendrier des Français depuis plus de vingt ans et célébrée dans plus de 100 pays à travers le monde, la Fête de la Musique réunit dans un grand moment de rencontre, de partage et de convivialité, les artistes tant amateurs que professionnels et les publics les plus divers.

- Si vous êtes musicien amateur, étudiant ou professionnel.
- Si vous faites partie d'un groupe, d'un chœur, d'une fanfare ou de tout autre ensemble, classique, musique du monde, rock, jazz, électro, hip-hop, etc.,

Les places étant malheureusement limitées, il ne sera pas possible de programmer tout le monde. Inscrivez-vous vite, en mairie, pour participer à la 23^e édition ! Les inscriptions seront closes à la fin du mois de mai.

CÉRÉMONIES

- Dimanche 24 avril 2005, à 11h.
"Journée de la déportation".
Rendez-vous devant l'ancienne mairie.
- Dimanche 8 mai 2005, à 9h15.
"60^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945".
Rendez-vous parvis de l'hôtel de ville.
- Samedi 18 juin 2005, à 18h30.
"Appel du général de Gaulle".
Rendez-vous parvis de l'hôtel de ville.
- Dimanche 19 juin 2005, à 8h.
"Journée de la Résistance"
Rendez-vous Monument aux fusillés RN6.

L'ACCUEIL : Journée portes ouvertes

Pour les 30 ans de la maison de retraite l'Accueil, journée portes ouvertes le samedi 25 mai de 10h à 18h : visite de la maison de retraite et de sa crypte, avec documents historiques de l'institution et exposition de M. Henri Charlin (président du Groupe d'Etudes Historiques de la Contrée de Meyzieu). A ne pas manquer !



② *Issues de la loi d'orientation pour l'aménagement du territoire de 1995 (loi Pasqua), les Directives Territoriales d'Aménagement (DTA) permettent à l'Etat d'intervenir sur l'aménagement de territoires considérés comme stratégiques.*

Raymond Barre, alors maire de Lyon et président de la COURLY, avait demandé à l'Etat en 1996 de s'engager dans un processus de DTA sur l'aire métropolitaine Lyonnaise. L'objectif annoncé était de rendre ce territoire attractif, compétitif au niveau européen, voire mondial.

Démarche engagée dès 1998, le projet de DTA 2004 est le fruit de travaux conduits jusqu'en 2003, revus et confirmés par les services centraux de l'Etat.

Cette DTA porte sur 382 communes sur 4 départements (Rhône, Ain, Isère, Loire), concernant 2,3 millions d'habitants et 1 million d'emplois. Son périmètre englobe un large bassin urbain structuré autour de trois agglomérations de tailles très inégales (1,4 millions d'habitants pour la communauté urbaine lyonnaise, 400 000 pour Saint Etienne Métropole, 50 000 pour Nord Isère) mais aussi Villefranche sur Saône, Ambérieu, Pont de Chéruy, Givors, Vienne.

Les collectivités locales de plus de 20 000 habitants ont été invitées à donner leur avis sur ce projet qui prévaudra pour de nombreuses années sur les documents d'urbanisme comportant un volet important en matière de projets de grandes infrastructures, transports en particulier.

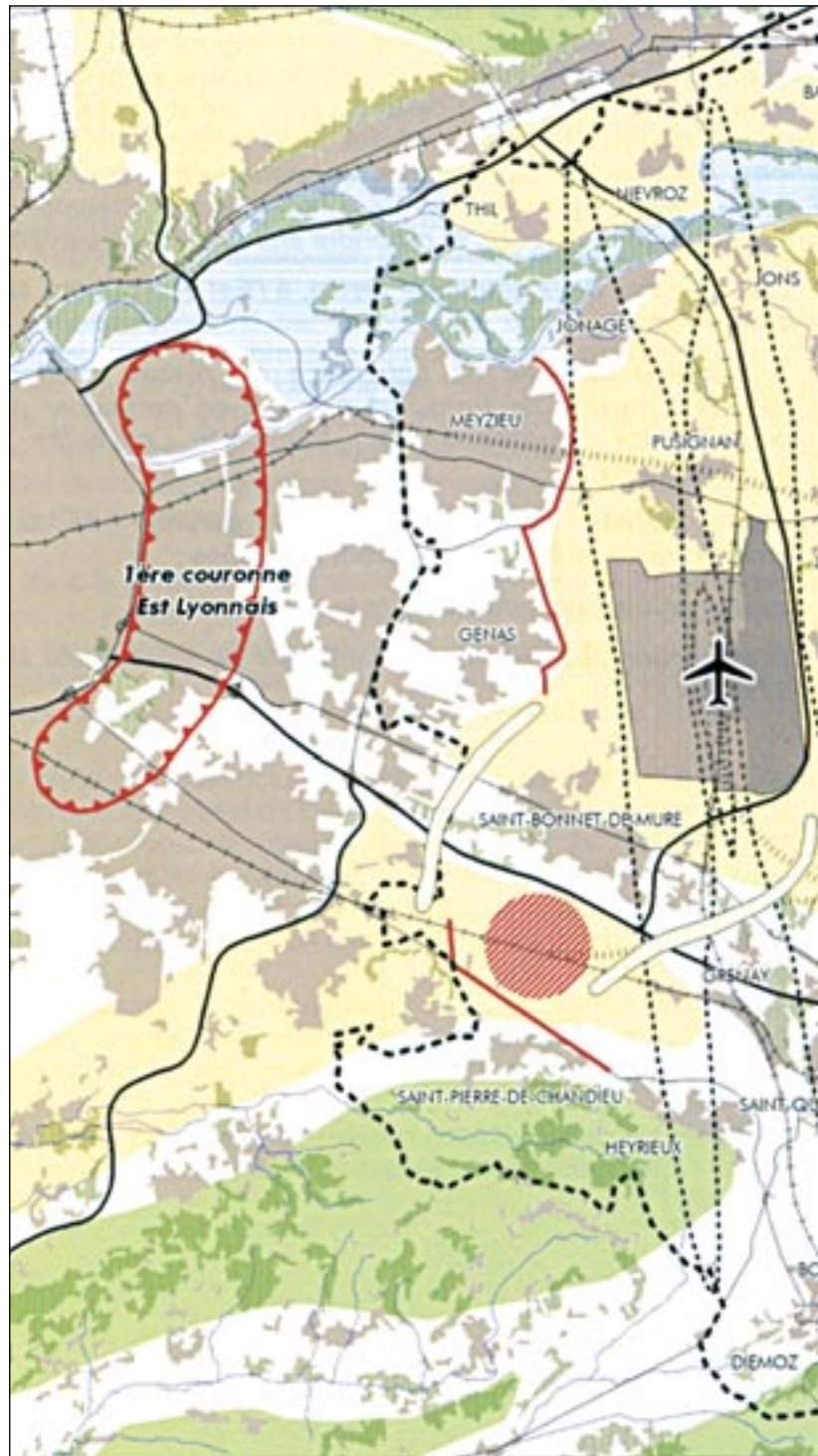
Ce projet de DTA est cependant très loin de faire l'unanimité auprès des collectivités : débats agités au Conseil Régional, et texte adopté à une faible majorité, rejet du projet au Conseil Général.

La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais, (CCEL), dans sa séance du 1^{er} février dernier, a rejeté également ce projet de DTA.

Ce texte présente des incohérences que les élus du secteur de l'Est Lyonnais ne peuvent accepter. Bien que cette directive affiche des intentions de développement durable, **il n'est pas raisonnable d'envisager l'accumulation de nouvelles infrastructures dans un territoire déjà fortement contraint** : *Rocade Est, l'aéroport Saint Exupéry, ligne TGV, les autoroutes A43, A46, A432, des sites dangereux type Seveso, des pipe-line,...*

DIRECTIVE TERRITORIALE

Un document d'urbanisme d'Etat qui



IALE D'AMENAGEMENT

s'impose aux collectivités territoriales.



Le territoire autour de l'aéroport est présenté comme un enjeu majeur pour le développement de l'agglomération Lyonnaise. Il est clairement indiqué la volonté de préserver le développement futur de la plateforme aéroportuaire, inciter les populations et les activités économiques à s'installer dans les agglomérations Nord-Isère et de Pont de Chéruy afin de réserver les espaces disponibles de nos communes pour l'aéroport lyonnais.

Le souhait affiché de transformer notre territoire en une vaste zone d'infrastructure de transport permettrait de créer des zones de logistique de tailles démesurées.

Le projet de tracé du frêt ferroviaire passant par l'aéroport, la réservation de la zone dite des 4 chênes sur la plaine d'Heyrieux à proximité de Saint Pierre de Chandieu/Toussieu ferait de notre territoire la principale zone frêt de la région Rhône-Alpes. Ce n'est pas acceptable.

Par contre, il n'est pas fait mention dans ce document des incidences de ces projets pour les populations riveraines, tant en terme de dégradation environnementale qu'en terme de santé publique. Il nous semble qu'il convient de concilier développement économique et respect réel des populations riveraines.

➔ **Tel est le sens du message que vos élus de la CCEL ont indiqué au représentant de l'Etat en rejetant ce projet de DTA.**

LÉGENDE
légende

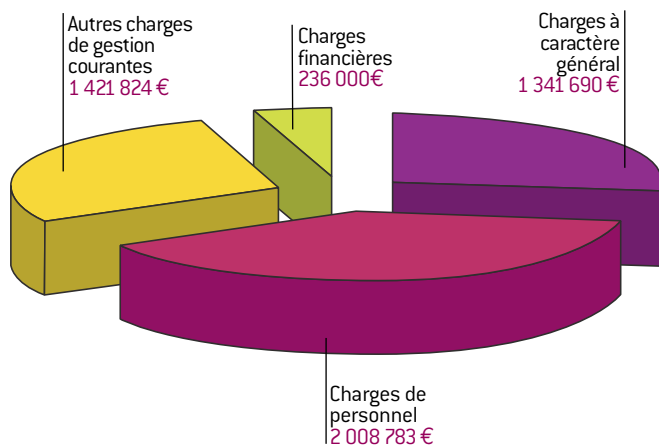
Territoire de prescription
L'espace interdépartementale de Saint-Exupéry

- Limite du territoire de prescription
- Tâche urbaine
- Aéroport Saint-Exupéry et extension
- Limite du plan d'exposition au bruit
- Limite d'extension d'urbanisation
- Couronne verte d'agglomération
- Cœur vert
- Coupure verte
- Corridor d'eau
- Forêts
- Projets ferroviaires : LGV Lyon Turin ; CFEL Liaison Saint Exupéry/Agglo. N-Isère
- Sites d'accueil privilégiés pour de nouveaux habitants
- Zone réservée pour l'avenir

10 km

LE BUDGET 2005

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



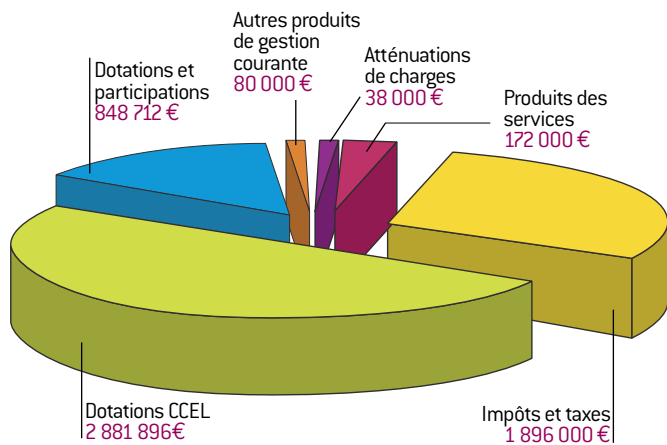
Dépenses de fonctionnement

Les charges de gestion courante sont stables malgré le renforcement des services pour l'amélioration du cadre de vie et le développement de certaines activités notamment en direction de la **petite enfance et de la jeunesse** dans le cadre du **Contrat temps libre et du Contrat enfance**.

Ces dépenses seront compensées en 2006 par la **participation de la CAF** qui est portée à 66% des dépenses nouvelles.

Les dépenses de personnel subissent une hausse maîtrisée de 2,5% due aux déroulements de carrière mais aussi à l'augmentation des charges : 0,4% pour la CNRACL (caisse de retraite) et la création du régime additionnelle de retraite des fonctionnaires, dispositif visant à prendre en compte les primes de la fonction publique. Le chapitre 65 est en légère baisse malgré une augmentation obligatoire de la participation au SDIS (service départementale d'incendie et de secours).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Recettes de fonctionnement

Les recettes progressent au rythme de l'augmentation des bases fiscales et de la DGF et permettent un bon niveau d'autofinancement.

UN BUDGET POUR QUOI FAIRE ?

Le budget est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune pour l'année, l'exercice budgétaire correspondant à l'année civile.

● Qui décide quoi ?

Les bases (valeur locative)

L'état fixe les règles de la fiscalité locale et recouvre l'impôt. Les services fiscaux calculent les bases d'imposition (valeur locative brute) et constatent annuellement les changements inter-

venus pour chaque contribuable : extension de construction, changements dans la composition de la famille, par exemple.

Parallèlement le parlement dans le cadre de la loi de finance vote une revalorisation générale de ces mêmes bases .

Les taux :

les taux des taxes d'habitation, taxes foncières bâties et taxes non bâties sont fixés chaque année pour la part communale, par le Conseil Municipal.

● Qui paye ?

La fiscalité locale repose sur quatre impôts :

- la taxe d'habitation acquittée par les occupants du logement au 1er janvier.
- La taxe sur le foncier bâti acquittée par les propriétaires
- La taxe sur le foncier non bâti acquittée par les propriétaires de terrains non bâtis
- La taxe professionnelle payée par les entreprises, les commerçants, les artisans et les professions libérales.

Le budget 2005 qui s'inscrit dans un cadre législatif en profonde mutation ne dérogera pas aux engagements financiers de l'équipe municipale sur ce mandat. Les taux des impôts locaux ne seront pas modifiés en 2005 alors que de nombreuses collectivités les augmentent du fait de la politique de décentralisation de l'Etat. Cet objectif peut être tenu grâce à la maîtrise des dépenses de gestion. Les finances sont saines avec un bon niveau d'autofinancement et un encours de la dette en baisse.

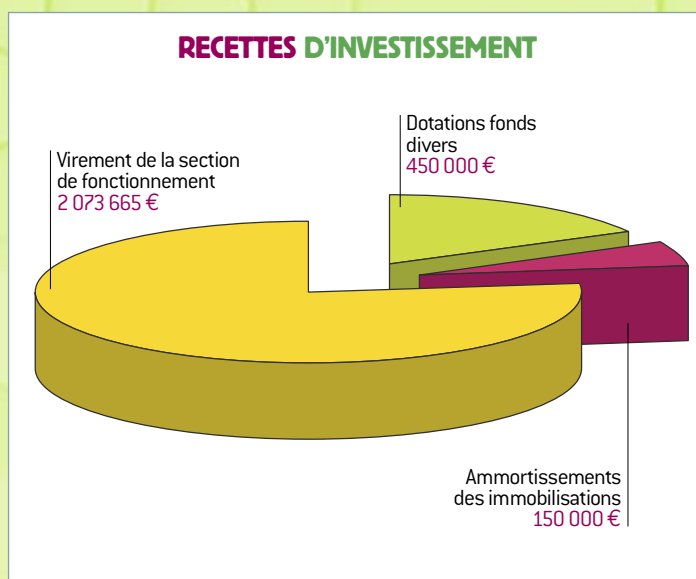
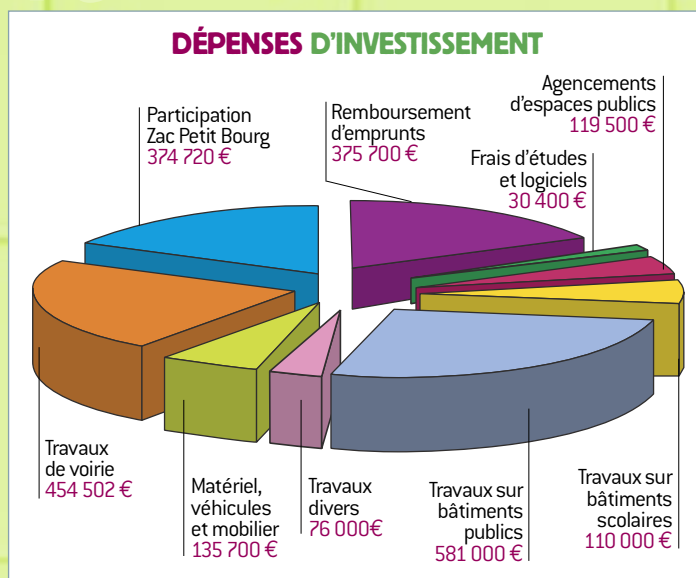
Dépenses d'investissement

L'accent est mis sur :

- les travaux de proximité,
- les plantations d'arbres,
- l'entretien des bâtiments (écoles),
- la sécurisation des voiries (montée du Château, chemin de Grange Haute...),
- la dernière tranche de la rue Neuve,
- le financement de la ZAC du Petit Bourg.

Recettes d'investissement

Les recettes propres (virement de la section de fonctionnement, FCTVA, TLE...) permettent de financer les dépenses d'investissement sans avoir recours à l'emprunt pour la 2^e année consécutive.



● FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux salaires du personnel municipal, aux subventions aux associations, aux dépenses pour le fonctionnement des différents services, aux frais généraux de fonctionnement (électricité, téléphone, balayage, voirie, entretien des espaces verts et des bâtiments, assurances et taxes diverses). Les emplois de chaque commune sont créés par délibération du Conseil Municipal.

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement proviennent : des impôts locaux directs (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti) et de la taxe additionnelle sur les droits de mutation, des dotations versées par l'État, des subventions et de la participation des usagers aux services.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : c'est la dotation attribuée chaque année à la commune par l'Etat, qui dépend de l'indice des prix et de la croissance.

● INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement

Les recettes sont composées de l'excédent du fonctionnement (autofinancement), des subventions et des dotations reçues du Département, de la Région et de l'État, des emprunts.

Dépenses d'investissement

Ce sont les dépenses engagées servant à améliorer et développer le patrimoine de la ville.

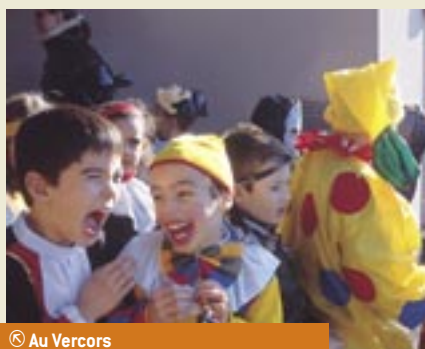
MARDI GRAS jour de cArNAVaL



© Au Multi-Accueil



© Au Multi-Accueil



© Au Vercors



© Au Vercors



© Au Chat perché

CaRnAvAlisSiMo ! Quelle belle réussite

● MARDI 8 FÉVRIER, MARDI GRAS, C'EST LE JOUR DE CARNAVAL

Le groupe scolaire Vercors a fêté joyeusement cette journée qui s'est terminée par un goûter dans la cour de l'école.

Le groupe scolaire Chat Perché a attendu le 15 février, jour de départ en vacances.

Monsieur Carnaval a été brûlé sous l'œil attentif des pompiers, dans chacune des cours d'école.

● LE MULTI ACCUEIL "LA CÂLINERIE"

Les tout-petits et le personnel étaient déguisés en "cowboy" : une belle ambiance western assurée !

Déguisés et maquillés sur place, les moyens-grands ont pu jouer de la musique, découvrir de nouveaux instruments, danser, "farandoler" ... Une belle fête haute en couleurs !



● LE CLUB RENCONTRE

Cette année encore, les sociétaires du club rencontre ont répondu présents à l'invitation de leur présidente Danielle Viollet pour fêter carnaval.

Ils ont dansé sous la direction de l'orchestre "variétés muroises" et ont dégusté des bugnes fabriquées maison.

CONTOURNEMENT FRET l'ADIM continue son travail

En partenariat avec *Fracture (associations de communes)* et *Parfer (collectif d'élus)*.



L'ADIM continue son travail sur le projet de contournement fret (CFAL) en partenariat avec FRACTURE (associations de communes) et PARFER (collectif d'élus).

Les représentants de ces institutions ont rencontré la Direction Régionale de l'Équipement (DRE) et Réseau Ferré de France (RFF) le 4 mars 2005.

Cette rencontre a permis d'éclairer les participants sur l'argumentation développée par RFF et l'alternative de FRACTURE sur les différents tracés ferroviaires possibles.

Certaines anomalies orientaient la prise de décision en faveur de RFF.

FRACTURE et PARFER soulignent qu'il est regrettable que ce rapport ait été envoyé ainsi au Ministre des transports sans attendre la réunion avec les associations.

M. Maisonnier, Directeur de la DRE, s'est engagé à transmettre le compte rendu de la réunion avec les rectificatifs au ministère. De leur côté, PARFER et FRACTURE ont affirmé leur volonté commune de porter eux aussi, leur propre appréciation sur le dossier au ministre.

Dès le lendemain l'ADIM se mettait au travail pour affiner ce dossier présenté lors leur assemblée générale du 25 mars.



POINT SUR LE Règlement Local sur la Publicité

Le lundi 7 mars, le groupe de travail, composé de M. Le Maire, de l'adjoint à l'environnement, du représentant de l'Etat, de l'association Paysages de France, de publicitaires et d'enseignantes, s'est réuni pour la 3^e fois (non sans difficultés pour trouver une date), afin de travailler sur l'élaboration du règlement local de la Publicité. Une relecture du projet initial déjà amendé le 26 octobre 2004 a été effectuée et :

- Conformément au Code de l'Environnement, la superficie des panneaux de mobiliers urbains publicitaires est laissée à 2m².
- De plus, la commune étudiera une réglementation concernant les enseignes murales sur les bâtiments commerciaux.



• Continuons nos efforts, il reste du travail.

- La commune a de nouveau expliqué sa volonté de rendre possible l'installation d'enseignes scellées au sol de 12m² en ZPR 2. En effet, Saint Bonnet de Mure se trouve dans la continuité d'une zone commerciale d'une commune de + de 10 000 habitants, où cette surface est prévue par la loi, continuité interrompue par une coupure verte.

Une nouvelle réunion du groupe de travail est fixée au 23 mai. Nous espérons que ce règlement sera arrêté avant les vacances d'été 2005.

SÉCURITÉ routière



Trop d'enfants sont blessés, voire tués dans des accidents de la circulation routière.

Depuis l'année dernière, l'Éducation Nationale, en partenariat avec la Préfecture, a inclus la sécurité routière dans le programme scolaire. Deux policiers municipaux ont suivi une formation validée par l'Éducation Nationale et la Préfecture.

Ils se sont rendus dans nos deux groupes scolaires pour sensibiliser nos jeunes écoliers sur les dangers de la route et sur l'importance du port de la ceinture de sécurité.

Au cours du trimestre écoulé, les cinq CM2 de la commune ont pu mettre en pratique ce que les policiers municipaux leur avaient enseigné. Le circuit de la prévention routière, installé en permanence dans un groupe scolaire de Bron, a été mis à notre disposition.

Les élèves s'y sont rendus à deux reprises : la première fois pour découvrir le circuit, la seconde pour obtenir un certificat d'aptitude.



Les enseignants ont choisi chacun deux demi-journées. Ce sont ainsi dix demi-journées que les policiers ont consacré aux élèves. C'est la commune qui a pris en charge le transport.

N.B. : La Prévention Routière est une association, tandis que la Sécurité Routière est un service de l'État.

LES BOUCHERS CHARCUTIERS TRAITEURS à l'honneur !

Eclairage sur trois commerçants murois qui ont en commun la passion de leur métier, le respect du client et le savoir-faire artisanal.

● UN ARTISAN BOUCHER INCONTOURNABLE !

Rencontre avec **M. et Mme Pedron** qui exercent leur commerce au cœur de St-Bonnet de Mure depuis plus de 36 ans ! Qualité et produits locaux restent les maîtres mots de cette boucherie-charcuterie-traiteur au savoir-faire artisanal...



La boucherie Pedron a ouvert son enseigne le 1^{er} novembre 1969 ! Pendant 29 ans, ses propriétaires étaient installés à côté de la "Société générale" avant de s'établir au 2 de la montée du Château dans une ancienne papeterie. Depuis, M. et Mme Pedron ont largement diversifié leur commerce : «*Au départ, nous étions bouchers puis charcutiers et enfin traiteurs ! Je préparais moi-même les plats cuisinés, nous avons été les premiers à St-Bonnet de Mure à vendre des quiches, des pizzas, du couscous, du poulet aux écrevisses !*», précise Mme Pedron. Et d'ajouter : «*A présent, trois cuisiniers préparent chaque jour les spécialités gastronomiques du rayon traiteur !*».

La boucherie compte actuellement 6 employés, placés sous la houlette et le sourire de Mme Pedron, gérante*. Sans oublier le coup de main au quotidien de son époux !

Leur force : «*Être une boucherie artisanale, qui fabrique tous ses produits.*» M. Pedron est en effet éleveur et les agriculteurs locaux restent leurs fournisseurs privilégiés. Un label de qualité indéniable !

«*La boucherie est un métier très enrichissant fait de rencontres. Au fil des années, des liens se créent, certains clients deviennent des amis. Nous attendons la retraite avec beaucoup de nostalgie car Saint Bonnet de Mure et ses habitants sont très attachants.*»

*SARL Boucherie Pedron

● TRAITEUR SERVICES : L'ART DE LA RÉCEPTION

Portrait de **Dominique Quantin**, qui dirige (depuis 1995) d'une main de maître Traiteur Services. Signes particuliers : traiteur spécialisé dans la réception et l'évènementiel.

Les mariages, les communions, les baptêmes, les réceptions d'entreprises constituent l'essentiel de l'activité de **Traiteur Services**. La prestation s'adresse à la fois aux particuliers et aux entreprises, des entrées aux desserts, selon la formule buffet personnalisé ou repas.

De formation charcutier-traiteur, M. Quantin concocte des plats dans son laboratoire, aidé par un apprenti : «*Traiteur Services propose de la cuisine traditionnelle.*». Et de préciser : «*Cuisiner est d'abord une question d'envie. Il s'agit d'associer les aliments et de faire preuve de curiosité !*» Cet art de la cuisine, il aime aussi le partager avec ses clients. «*Je privilégie avant tout le contact et j'aime présenter tous mes plats. Le prix ne doit pas être le facteur déterminant, il s'agit aussi d'évoquer ce que l'on va manger !*».



Sa clientèle, acquise au fil du temps par le bouche à oreille, s'étend de Villefranche-sur-Saône à Vienne en passant par Grenoble.

Le parcours de M. Quantin est étroitement lié au monde de la boucherie et de la restauration : «*Avant de m'installer à Saint Bonnet de Mure, j'ai été pendant huit ans responsable de rayon dans la grande distribution, puis traiteur à Bourgoin-Jallieu avant d'ouvrir un restaurant à Saint Alban de Roche en 1997.*»

En 2001, c'est un véritable retour aux sources pour ce Murois de la cinquième génération ! «*Le métier de traiteur est plus simple tant au niveau de la gestion du personnel que des stocks. C'est un travail complet, de l'achat de la marchandise jusqu'à la fin de cuisson. C'est également très varié car nous ne préparons jamais les mêmes menus.*», conclut M. Quantin.

● UN LABEL DE QUALITÉ

Située au 31 de la RN6, la boucherie-charcuterie-traiteur **La Muroise** est placée sous le signe de la qualité et de la convivialité ! Deux caractéristiques liées au maître des lieux : M. René Sala, commerçant à St-Bonnet de Mure depuis vingt ans !



La boucherie est une véritable passion pour M. Sala : «*J'effectue ce métier avec de plus en plus de plaisir ! Au départ, je le considérais comme un simple travail...*». Un intérêt qu'il aime partager avec les jeunes générations. Bon nombre de collégiens sont accueillis chaque année "pour un stage de découverte du métier de boucher". Deux ouvriers et trois apprentis entourent actuellement M. et Mme Sala. La Muroise mise avant tout sur la viande de qualité, garante d'une vraie traçabilité : «*Nous vendons uniquement des produits de label autrement dit de "la race à viande" : du "Label rouge" pour la volaille et l'agneau originaire du Pays d'Oc, du "Tendre préférence" pour le bœuf, du veau fermier, de la génisse limousine qui est plus tendre !*», précise M. Sala.

La Muroise comprend également un rayon traiteur à destination des entreprises locales ou des particuliers : «*Nous livrons quotidiennement des plateaux-repas et nous proposons aussi des plats du jour : blanquette de veau, paella... 95 % de nos produits sont faits maison !*». Sans oublier les cocktails ! M. Sala, Vice-président du Syndicat de la boucherie du Rhône, ne manque pas d'idées ni de projets ! Il fait partie du jury du CAP du CFA de Dardilly et a organisé en lien avec la municipalité, la Semaine du goût en octobre dernier. «*Une manifestation qui a connu un succès certain auprès du public et des écoles.*» De la dégustation de viande, une exposition de bêtes et un musée de la boucherie étaient entre autres au programme.

Enfin, M. et Mme Sala ont pour ambition d'agrandir et de relooker leur magasin, dont "le rayon viandes est devenu trop petit". Et d'ajouter : «*Nous sommes heureux d'être installés à St-Bonnet de Mure et nous espérons vivement y rester jusqu'à la retraite !*».

LA SIGNATURE DU PROTOCOLE de la médiation familiale

C'est le samedi 12 février que Monsieur le Maire a signé le contrat " Médiation familiale " avec Madame le Président et Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon.



Soucieuse du bien-être de sa jeunesse, c'est lors de son Conseil Municipal du 2 décembre 2004 que la commune de Saint Bonnet a décidé de s'inscrire dans cette démarche en partenariat avec le Ministère de la Justice, le Conseil Général du Rhône et la CAF.

Ce dispositif propose aux familles en situation difficile, l'aide d'un médiateur qualifié et totalement neutre dans les enjeux du conflit familial. Cela ne se substitue pas à d'éventuelles

démarches d'ordre juridique. L'objectif est de trouver efficacement et rapidement un terrain d'entente pour aider la famille à traverser au mieux une situation délicate, et protéger ainsi l'équilibre des enfants pris dans des problèmes qui ne sont pas les leurs... En aucun cas le médiateur ne se "positionnera" en juge.

Cette structure n'est activée que pour les familles qui en font la demande : se renseigner aux Services Sociaux de la Mairie.

NETTOYAGE de printemps

*Affluence record ce samedi 19 mars dans Saint Bonnet de Mure Village.
Est-ce l'effet beau temps, une plus grande sensibilisation ?*



Ce jour là, l'ensemble de la population était invité à la journée nettoyage de printemps. Dès le jeudi 17, l'Ecole Primaire Chat Perché puis le vendredi 18 les Ecoles Maternelle et Primaire Vercors avaient anticipé cette action. Des agents du S.M.N.D. sont intervenus dans quelques classes pour parler du devenir des produits triés. Parfois, quel triste spectacle que de voir tant d'objets abandonnés (matelas, pneumatiques, vieux meubles, électroménager...), quel triste spectacle que de voir ces restes alimentaires

jetés de fenêtres de voitures (canettes en aluminium, bouteilles en verre, emballages en carton ou polystyrène...) sans réfléchir sur les conséquences pour notre environnement ! Que cet article éveille l'attention des consommateurs jeteurs et qu'ils rejoignent idéalement les nombreux trieurs. Prenons conscience que notre Terre ne peut pas digérer tous ces déchets. Encore un grand merci à ces nombreux bénévoles et à nos entreprises partenaires qui se sont associées à ces journées.



ORDURES MÉNAGÈRES

Après une belle augmentation de + 53 % en 2003, en 2004 le poids par Murois en collecte sélective progresse encore de 18 %.

Néanmoins, nous produisons 320 kg/an/Murois d'ordures ménagères et 44,73kg/habitant en collecte sélective.

Nous pouvons mieux faire car dans certaines communes du SMND, la collecte sélective s'élève à plus de 60 kg /habitant. Quelques rappels expliqueront assez facilement pourquoi des Murois sont devenus trieurs :

- **Printemps 2003** : collecte en porte à porte des emballages (poubelle à couvercle jaune), composteur individuel (pour 10€).
- **Début 2004** : implantation de nouveaux points d'apport volontaire (sur les parkings de nos 2 supermarchés, à Dormont et Chemin du Lyonnais).
- **Début 2005** : mise en place d'un conteneur à verre et d'un conteneur à papier enterrés, Allée de l'Eglise.

Avec des gestes simples de tri, renouvelés chaque jour et plus de courage pour se déplacer aux points d'apports volontaires, soyons des acteurs de la protection de l'environnement :

- **Achetons autrement** : privilégions les produits réduisant au minimum l'emballage inutile.
- **Choisissons des sacs réutilisables** au lieu de sacs jetables.
- Amplifions nos efforts de **tri sélectif**.

Dame Nature nous le rendra. MERCI !

LES SACS EN PLASTIQUE... UN FLÉAU ENVIRONNEMENTAL

Qu'ils sont pratiques et économiques ces sacs en plastique pour mettre nos ordures ménagères ! Qu'ils dénaturent l'environnement lorsqu'ils sont jetés dans la nature ou qu'ils volent au vent, ils mettent plus de 100 ans à se décomposer ! Quel dilemme ! L'Irlande a instauré la première une "taxe verte" de 0,15 € par sac et a ainsi fait chuter sa consommation de 90 %. La Corse a organisé en mai 2003 un référendum un vendredi et un samedi dans les grandes surfaces "Sacs de caisse, quel choix ?". Peut-on à l'échelle d'une commune comme St Bonnet faire évoluer les habitudes ? Cela semble possible aux membres de la Commission Environnement. Au printemps 2004, ils ont rencontré plusieurs commerçants pour réfléchir... (quelle alternative, quel coût, quelle sera la réaction des clients, des concurrents...) Le débat est ouvert. Changeons nos comportements de consommateurs, devenons respectueux de l'Environnement et pensons à employer des sacs réutilisables (des paniers, des cabats) pour faire nos courses.



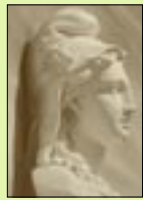
PUBLICATIONS DE L'ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès concernant la commune ne donneront plus lieu à une publication dans le bulletin municipal, sauf dans le cas d'une demande et donc d'un accord express des intéressés.

Naissances :

- **Charles, Camille, André Bluteau né à Lyon, le 24 février 2005.**
- **Alois David Yerdjanik Cailly Labuissière né à Massis, Arménie, 12 juillet 2004**

CARTE D'ÉLECTEUR



Les inscriptions sur les listes électorales s'effectuent en mairie du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours et ne prennent effet qu'au 1^{er} mars de l'année suivante.

Si vous avez changé d'adresse (même à l'intérieur de la commune) ou si vous avez récemment emménagé sur Saint Bonnet de Mure, faites vos démarches car sachez que La Poste ne peut pas faire suivre le courrier électoral.

Pour toute nouvelle inscription sur la liste électorale, présentez comme pièce justificative une carte nationale d'identité ou un passeport ainsi qu'un justificatif de domicile.

CARTE D'IDENTITÉ

**Vos Papiers d'identité, pensez-y !
Vous partez bientôt à l'étranger ?**

Vous passez un examen ou un concours (brevet des collèges, baccalauréat) ? Vérifiez que vous avez la pièce d'identité nécessaire et en cours de validité. Si ce n'est pas le cas, adressez-vous en temps utile au service Accueil-Réglementation publique de la mairie. Les délais d'obtention sont fluctuants et ne peuvent être garantis ; ils ne sont qu'indicatifs.

Le délai d'obtention peut atteindre

- pour une carte nationale d'identité : 4 mois.
- un passeport : 2 mois. voire plus...

PISCINE MUNICIPALE

Piscine : dernière ligne ! Après avoir pris 1 mois de retard suite aux conditions climatiques hivernales, les travaux intérieurs (bassins, carrelages, peintures, traitement de l'air) sont terminés. Le mois d'avril et

le mois de mai sont consacrés à la mise en eau des bassins et aux différents essais techniques. A ce jour, l'ouverture de la piscine est programmée pour le 1^{er} juin 2005.



LES CONSEILS de Vincent responsable du service Espaces verts

A tous et à toutes bien le bonjour ! Vous avez remarqué les jours qui rallongent et les oiseaux qui chantent de bon matin !

Oui Oui ! C'est bien ça : la belle saison arrive !

En ce printemps tout neuf qui nous tend les bras et nous invite à passer du temps au jardin, puisque le soleil est de sortie, nous allons passer aux choses sérieuses...

Après l'hiver, le gazon a besoin de soins : il est nécessaire de le scarifier et d'y apporter de l'engrais avant de penser à la première tonte.

La scarification consiste à l'aide d'un scarificateur (il en existe différents modèles, c'est un engin équipé de "couteaux" de lames sur un axe rotatif, qui pénètrent dans le sol de quelques centimètres) à aérer le terrain tout en enlevant les mousses qui s'y sont développées et à assurer ainsi une meilleure croissance du gazon. Ensuite, au râteau, on ramasse les mousses et les herbes accumulées en surface. Opération à réaliser au moins une fois par an.

Si vous ne possédez pas de scarificateur, il est tout à fait possible d'utiliser un râteau de jardin pour arracher du sol les éléments indésirables qui s'y trouvent. Une fois la scarification accomplie, nous allons regarnir le gazon.

On commence par épandre à la main du terreau (comme du gazon) sur la totalité de la surface, enrichi de matières organiques, en insistant sur les endroits où il manque le plus. Puis, on sème les graines de gazon. Un coup de rouleau puis un bon arrosage complèteront ce regarnissage.

Enfin, et pour terminer, un épandage d'engrais gazon en granulé 1 mois après le regarnissage donnera du tonus à votre pelouse en vue des mois d'été. Il est important d'arroser copieusement après, sinon un risque de brûlure du jeune gazon est à craindre : donc prudence.

Et bien voilà de quoi s'occuper vigoureusement un certain temps pour le plus grand bien-être de notre pelouse appréciée tant pour sa couleur profonde et sa texture si douce que pour sa qualité décorative.

Bon jardinage !!



EXPRESSION POLITIQUE

Cette rubrique est réservée aux groupes d'opposition municipale et sous leur seule responsabilité.

MIEUX VIVRE A SAINT BONNET DE MURE DEMAIN

Chères Muroises et chers Murois,

C'est avec plaisir que j'ai participé aux travaux et commissions de l'équipe municipale majoritaire, groupe qui m'a permis de travailler sereinement et de m'exprimer afin de préserver vos intérêts.

Je tiens ici à remercier du fond du cœur Monsieur Le Maire et les membres de son équipe.

C'est avec regret que je quitte la commune pour des raisons familiales et je suis sûre que mon successeur pourra travailler dans le même état d'esprit pour continuer à améliorer votre qualité de vie au quotidien et répondre à vos attentes.

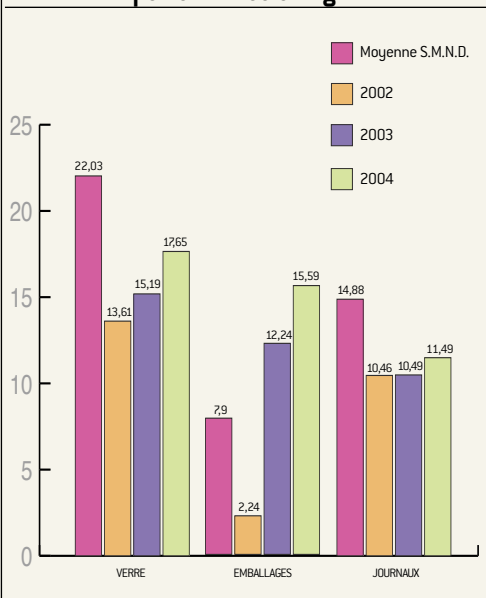
Je vous remercie chaleureusement de votre confiance et je souhaite à l'ensemble de la commune prospérité et un développement harmonieux pour vous tous.

Votre dévouée Jeannine MORRETTA.

LE GROUPE AGIR VOUS INFORME

SAINT BONNET et le tri sélectif

Bilan performance en kg/hab/an



☉S.M.N.D.

8, avenue de l'Europe - BP25

38540 Heyrieux

Tél. 04 78 40 03 30 Fax 04 78 40 56 30

E-mail : smnd@wanadoo.fr



EGLISE accès sécurisé

Afin de faciliter l'accès à l'église et sécuriser la montée des marches, il est installé une rampe de chaque côté de celles-ci.



TRAVAUX...

Aménagement sécurité routière

Différents aménagements ont été mis en place sur notre commune afin de sécuriser certaines voies de circulation.

RUE DU PLÂTRE

Devant le collège, des potelets ont été implantés (avec le concours de la CCEL) afin d'interdire tout stationnement intempestif sur les trottoirs. Certains de ces potelets seront déplacés (et utilisés sur d'autres lieux) lors de la création d'un accès sécurisé pour les cars scolaires sur le parvis du collège. Des ralentisseurs ont été installés sur la rue du Plâtre afin de limiter la vitesse aux abords du collège.



CHEMIN DES ARDILLAUX

Chacun passant par les hauteurs de St Bonnet a vu ces balises jaunes au droit du carrefour de la rue du Parc aux lièvres et du chemin de Miribel. Elles sont de cette couleur pour annoncer un aménagement temporaire, et afin de pouvoir amener les différentes modifications qui s'imposeront avant la création définitive (avec le concours de la CCEL) de l'aménagement du tronçon du chemin de la Groa à la route de Toussieu.



...ÇA CONTINUE

- **Rue Neuve.** Depuis le 31 janvier et ce, jusqu'à l'été, la dernière tranche de travaux de réfection de cette rue est en cours.

C'est avec la création de trottoirs, de places de stationnement, la mise en place d'un feu tricolore au **carrefour avec la RN6** (priorité aux pompiers), et enfin, la couche de roulement que prendra fin cet été, cette longue période de travaux sur cette voie.



Dans la continuité, sur le **chemin de Manissieux** (entre la rue de Luzine et la rue Victor Hugo) sera procédé à l'arasement du talus existant et à la création de fondation afin de permettre la mise en place de la jonction du trottoir (avec piste cyclable) jusqu'à la rue Neuve.



- **Le chemin du Branchu**, après intervention sur le réseau d'eau potable est en réfection de trottoirs et de voirie.

- **Rue des Engrives**, la reprise des bordures de trottoirs et caniveaux, la mise en place de dalles podotactiles (pour les mal voyant) et la réfection de la chaussée s'imposaient et sont réalisés avec la CCEL.



- **L'allée du Lilium**, entre la rue du Forgeron et la RN6, devient définitivement piétonne avec un passage sélectif interdisant tout engin à moteur. Un accès pompiers est installé côté route nationale.

- **En Z.I.**, le chemin du Chanay et la rue Jacques de Vaucanson sont en réfection totale, avec enfouissement de certains réseaux et création de trottoirs.

RÉSEAU D'EAU

- Le renforcement des canalisations d'eau potable se poursuit, avec pour cette année le **chemin de Dormon** et une longueur de plus de 1000 mètres.

- Le remplacement des **branchements en plomb** (jusqu'aux compteurs) s'effectue au rythme d'une soixantaine cette année. Il vous est rappelé que les travaux à l'intérieur de vos propriétés sont du fait des propriétaires.



L'ACCUEIL



Au dessus d'une robuste cave du XVIII^e siècle est apparue une première construction au début du XIX^e siècle : une vaste salle de pressoir. Il faut imaginer les terres voisines toutes plantées en vigne. Les derniers plants n'ont disparu qu'au partage du domaine, après le départ de la famille Bietrix en 1920.

• **Au lendemain de la révolution**, l'élevage du ver à soie était abandonné à Foussiaux où le seigneur de Mures avait planté des mûriers et fait construire une magnanerie. La famille Bietrix, installée au château depuis 1829, ne tarda pas à suivre cet exemple. Le pressoir et sa cave ont alors servi de base à une vaste construction, élevée en pisé de terre. Le dernier étage, orienté est-ouest, a été réservé à l'élevage du ver à soie : quelques métiers à tisser ont été montés au premier étage, fournissant du travail à quelques jeunes filles du village. Le temps s'est écoulé. Les Bietrix ont vendu leur château et les terres attenantes aux Sœurs de la Visitation Sainte-Marie de Romans en 1920. La magnanerie et son domaine ont été acquis par la famille Max de Saint-Bonnet, plus intéressée par les terres que par l'immeuble. Seule la grande salle du pressoir était régulièrement utilisée, des années 30 à 50 par "le Cercle Catholique" des jeunes gens de la paroisse pour leur fête annuelle : quelques pièces de théâtre jouées sur une scène juchée sur l'ancien pressoir... Le château voisin était habité par les Religieuses de la Visitation... Expulsées de leur monastère de Romans (actuel musée de la chaussure) en 1906, exilées en Italie, les moniales n'avaient pu s'installer à Saint Bonnet qu'en 1920. Elles avaient repris l'exploitation rurale de la ferme avec ardeur. Leur chapelle aménagée hâtivement, avait pu bénéficier de dons substantiels pour envisager sa restructuration en 1956. En décembre 1959, de nouveaux dons anonymes permettaient aux religieuses d'acquérir la maison abandonnée en face de leur couvent et d'envisager

sa remise en état au milieu de 4 300 m² de terrain en friche... Un architecte, consulté par la Mère Supérieure (la Mère Marthe Vallot), renonça à diriger les travaux, devant l'importance des devis. Intrépide, la Mère Supérieure, issue d'une famille d'industriels du Creusot, décida de se passer d'architecte et de prendre les travaux en main avec maestria. Il lui a fallu tout d'abord faire face à l'urgence : la réfection de la toiture. Elle a donné la priorité d'intervention à la vaste salle d'entrée, avec sa montée d'escalier, ses boiseries et son plafond à poutres apparentes. Cette salle devait devenir le réfectoire de l'Accueil.

Arsène Torgue, menuisier de St Bonnet "passait sa vie" à l'Accueil, où il était devenu indispensable. En dessous du grand escalier du réfectoire, d'anciennes arches de pierre permettaient d'accéder à la cave voûtée. L'idée ne tarda pas à entrer dans les projets de la Mère Supérieure : aménager cette cave en crypte, une chapelle pour l'Accueil.

• **En 1960**, le mobilier de l'église Notre-Dame des Etrangers, rue du Bât- d'Argent à Lyon, est mis en vente, l'édifice étant promis à la démolition. La Mère Supérieure se déplaça rapidement sur place. Elle sut trouver les arguments irrésistibles pour obtenir la cession gracieuse du maître-autel, en marbre blanc, des 14 tableaux du chemin de croix et de quelques objets de culte. L'autel était destiné à s'intercaler entre deux piliers de la crypte, face à l'entrée. Les transporteurs avaient imaginé que les mesures avaient été prises au préalable, mais la Mère Supérieure n'y avait pas pensé. L'ajustement de la table de marbre entre ses deux piliers a été irréfutable.

• **En 1961**, s'organise une vente de charité au profit de l'achèvement des travaux de l'Accueil. D'importants travaux de rénovation de la grande façade nord avaient doté l'entrée de la grande salle du pressoir d'une arcade en pierre, les fenêtres ayant toutes été remises en état. Le 26 mars 1962,

le jour de l'Annonciation, l'évêque de Grenoble venait inaugurer la maison de l'Accueil-Notre-Dame. La première messe a été célébrée dans la crypte le 13 mai 1962. Une association, "Maison d'Œuvres de l'Accueil -Notre-dame" est créée avec un conseil d'administration où se retrouvaient la Mère Marie-Christine Déchenaud, la Supérieure, la mère Marthe Vallot, l'économiste, entourés d'habitues, dont M. Henri Charlin. Pour améliorer le confort des pensionnaires, les cuisines ont été installées dans un nouveau bâtiment construit à l'ouest, offrant une agréable terrasse au premier étage. Beaucoup d'arbres ont été plantés dans le parc autour d'une statue du Christ, en marbre blanc, qui disparaît aujourd'hui à travers la végétation luxuriante. Madame Max avait permis l'acquisition de la "prairie carrée" au nord du domaine. La grande salle du rez- de- chaussée au dessus de la crypte a été dédiée à Saint-François-de-Sales, organisée pour la présentation de conférences.

• **Depuis 1980**, la location-vente ou la vente sont à l'étude par la Mairie et les Religieuses. L'Accueil



est cédé en 1982. Onze communes se sont unies en Syndicat pour gérer la maison et ses 10 000 m² de parc. Chassieu, Colombier-Saugnieu, Genas, Jonage, Jons, Mions, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu et Toussieu.

La première tranche des travaux d'agrandissement s'est achevée en 1985 sur quatre niveaux.

• **C'est en 1983** que les religieuses ont définitivement quitté Saint Bonnet de Mure pour se retirer au monastère de la Visitation de Vif (près de Grenoble). C'est à la fin du mois de juillet de 1986 que la mairie de Saint Bonnet avait ouvert ses portes dans le château.

• **En octobre 1986**, une deuxième tranche de travaux concernera l'ancien immeuble de l'Accueil, la grande salle de conférence et la crypte devant être sauvegardées.

• **En juillet 1987**, trente nouvelles chambres sont aménagées.

*Henri Charlin Président du G.E.H.C.M
(Groupe d'Études Historiques de la Contrée de Meyzieu).*